



Événements
Attractions
Québec

SERVICE JURIDIQUE SPÉCIALISÉ POUR LES OBNL

Les membres d'Événements Attractions Québec (ÉAQ) ont accès au Service juridique du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) à un tarif avantageux.

Vous avez besoin d'un conseil? D'une analyse juridique? De représentation devant les tribunaux administratifs ou civils en droit corporatif et associatif des OBNL? L'équipe du RLSQ, composée de sept avocats, se spécialise en droit associatif des OBNL.

Pour en savoir plus sur les services et les conseillers, visitez leur [site Web](#).

Tarifs et modalités en vigueur (du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026)

À titre de membre d'ÉAQ, vous bénéficiez des tarifs suivants :

- **Frais d'ouverture de dossier : 8,00\$ + taxes;**
- **Consultations juridiques : 200\$ / heure + taxes;**
- **En contexte de litige : 235\$ / heure + taxes**

Des frais administratifs de 35 \$ par facture seront ajoutés.

Veuillez noter que des intérêts seront facturés pour les paiements effectués après un délai de 30 jours.

Comment utiliser le service?

Communiquez avec notre service aux membres par courriel en expliquant brièvement votre situation et votre besoin. Notre équipe s'occupera de transmettre votre demande. Vous serez par la suite mis directement en contact avec l'avocat qui collaborera sur votre dossier.

Pour des informations supplémentaires : membership@eaq.quebec